



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Présidence de la République
Monsieur Brice Blondel
Chef de Cabinet
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Paris, le 1^{er} avril 2022

Monsieur le Chef de Cabinet,

Quatorze présidents d'ONG de protection de la biodiversité, représentant plus de un million d'adhérents et plusieurs millions de sympathisants, ont écrit le 18 février à Monsieur le Président de la République. Ce courrier collectif avait pour objet de demander au Président de surseoir à la publication de la nouvelle stratégie nationale en faveur de la biodiversité, cette dernière n'étant pas finalisée faute notamment d'indicateurs et de moyens définis, comme en témoignaient les avis défavorables de l'ensemble des instances consultées (CNP, CNB, CNTE, CESE). Vous y avez apporté une réponse le 14 mars.

Nous regrettons de ne pas avoir été entendus puisque cette stratégie a quand même été publiée et mise en ligne sur le site du ministère, malgré son caractère inachevé. Une telle communication pour solde de tous comptes, en période électorale, clôt un mandat de 5 ans qui interroge tant sur les méthodes de gouvernance que sur l'ambition en matière de biodiversité du Président sortant et nouveau candidat.

Sur les méthodes de gouvernance d'abord, jamais nos associations n'auront autant été court-circuitées, entre expérimentations de démocratie participative et décisions bilatérales prises sous la pression des lobbies agricoles, industriels et cynégétiques. Que reste-t-il des idées issues du Grand Débat ? De l'ensemble des propositions législatives comme non législatives de la Convention citoyenne pour le climat ? Ensuite, que dire de la création de la cellule « Demeter » qui stigmatise une partie de la population ? De l'instauration du « Contrat d'Engagement Républicain » ? Des simplifications de procédures visant à limiter la participation des citoyens sur les projets d'aménagements ? Du reste, contrairement à ses prédécesseurs, le Président n'a reçu qu'une fois une partie de nos associations, et encore en fin de mandat, à la veille du Congrès mondial de l'UICN, un moment médiatique parmi d'autres dans son agenda.

LPO France

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr



LPO France Partenaire officiel



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Tandis que les études scientifiques alertant quant à l'effondrement du vivant se multiplient, que les causes sont connues et reconnues, et que la population place cet enjeu parmi les premières préoccupations dans tous les sondages, nous déplorons une différence importante entre les annonces et la réalité des décisions prises par l'Etat. Loin des engagements de « reconquête » de la biodiversité, portés par un agenda international fort ces dernières années, diverses régressions ont été constatées durant ce mandat en particulier.

L'utilisation des intrants chimiques a augmenté. La réforme de la PAC -dont le PSN 2023-2027 pourrait être encore amoindri par la crise internationale liée à la guerre en Ukraine- a été une occasion historique manquée de prendre enfin le virage d'une agriculture durable. Encore récemment, un arrêté du 28 mars vise à permettre le développement de l'agriculture intensive sur les jachères jusqu'alors préservées d'intrants chimiques. L'artificialisation s'est développée plus que jamais, notamment grâce à la régression environnementale des régimes d'autorisation sous prétexte de « libérer l'économie ». L'objectif de zéro artificialisation nette ne sera ainsi véritablement vérifié que dans 10 ans.

La crise sanitaire sans précédent qui a frappé durement des millions de Français aurait pu fournir une occasion de revoir nos modes de production agricole intensifs ainsi que la distribution. Il n'en a rien été. Le glyphosate est toujours utilisé en France et autorisé en Europe, et votre gouvernement est revenu sur la loi de 2016 pour ré autoriser les néonicotinoïdes jusqu'en 2023, dont les dégâts sur les insectes sont ultra-documentés.

Quant à la chasse, les seuls progrès qui ont été obtenus l'ont été par nos associations devant les tribunaux. Et non pas grâce à la « gestion adaptative » des espèces, qui a démontré son inefficacité. Des dizaines de millions d'euros supplémentaires sont annuellement attribués aux instances cynégétiques. Le gouvernement a déployé beaucoup d'énergie pour laisser perdurer des pratiques reconnues illégales. La France a été mise en demeure puis avertie avant poursuite devant la Cour de Justice de l'Union Européenne pour non-respect de la Directive oiseaux : la plainte est toujours pendante à ce jour. Les ministres et Préfets ont repris année après année les mêmes décisions sur ordre pourtant annulées l'année précédente par les tribunaux. Il ne s'agit pas seulement de manque d'ambition : faire dire le droit et respecter les directives européennes est devenu l'extraordinaire ; empêcher une régression environnementale un succès.

Non seulement aucune ressource budgétaire ni fiscale n'a été décidée pour financer les politiques de reconquête de la biodiversité, mais ces politiques ont été sorties du budget de l'Etat pour être assumées par les redevances des usagers d'eau potable. De plus, rien n'a été entrepris pour réduire enfin les

LPO France

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr





FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



subventions néfastes à la biodiversité. Les Français concourent bien malgré eux au financement de la destruction des milieux et des espèces.

Dans le domaine de la biodiversité la quasi-totalité des engagements du candidat Emmanuel Macron en 2017 n'a pas été respectée, comme en témoigne le bilan joint. Du reste le nouveau candidat n'a pas répondu au questionnaire que lui ont adressé huit des plus grandes ONG. Le tableau de suivi des courriers adressés aux différents gouvernements de ce mandat et la faiblesse des réponses témoignent de ce manque d'intérêt pour cet enjeu majeur plébiscité par les Français.

Ce sont toutes les raisons pour lesquelles, vous comprendrez qu'il nous est difficile de lire dans votre courrier que nous savons « l'engagement de Monsieur Emmanuel Macron à préserver la biodiversité ».

Nous restons évidemment disposés à apporter notre éclairage dans l'espoir d'aider Monsieur le Président de la République à endiguer le déclin du vivant.

A ce titre, nous restons à votre disposition pour approfondir cet échange et vous prions d'agréer, Monsieur le Chef de Cabinet, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour l'ASPAS, Marc GIRAUD

Pour FNE, Jean-David ABEL

Pour FNH, Stéphanie CLEMENT-GRANDCOURT

Pour Humanité et Biodiversité, Sandrine BELIER

Pour la LPO, Yves VERILHAC

Pour l'OPIE, Samuel JOLIVET

Pour la SFDE, Agnès MICHELOT

Pour la SFPEM, Frédéric LEBLANC

Pour la SHF, Ludivine QUAY

Pour la SNPN, Bénédicte CAILLE-MALPEL

LPO France

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr



LPO France Partenaire officiel